



Assemblée Générale 2026

Rapports du Comité Directeur

Rapport Moral du Président

Lionel BRECKLE

Chers présidents, enseignants et représentants des clubs, chers membres du comité départemental, chers invités,

L'année 2025, et dans son prolongement, la saison 2025-2026, resteront comme une étape importante voire décisive dans l'évolution du judo bas-rhinois. Tout d'abord par un chiffre : 10 495 licences au 31 août 2025, et pour la saison 2025-2026 les projections nous amènent à nouveau à plus de 10 400 licences. Après presque 10 saisons sous les 10 000 licences, nous repassons à présent au-dessus de cette barre, qui n'est pas qu'un symbole numérique. C'est la traduction concrète de l'engagement quotidien de nombreuses personnes pour faire vivre notre discipline, les résultats du travail constant des centaines d'enseignants, de dirigeants, de salariés, de bénévoles qui construisent, sur les tatamis et en-dehors, la réalité vivante de ce qu'est aujourd'hui le judo bas-rhinois, qui ne cesse de se développer et d'évoluer.

Cette évolution, cette croissance, c'est tous ensemble que nous la construisons. Elle est le résultat d'une politique volontariste, d'une organisation sans cesse en mouvement, de choix clairs et assumés de développement et d'investissement. Nous avons aussi su, solidairement, garder le cap face aux turbulences : pertes financières à combler, réduction des financements publics. Nous avons su nous adapter à ces défis et continuer à avancer, ensemble.

Sur le plan sportif, le travail de fond mené par la commission sportive est remarquable. Les stages sportifs organisés par notre CTF Antoine VERON et son équipe à chaque période de vacances scolaires pour les benjamins et les minimes sont très appréciés par les judokas et les clubs, et font le plein à chaque session. Ils permettent aussi de détecter les champions en herbe et d'orienter celles et ceux qui ont une appétence pour le judo de compétition vers les filières d'accès au haut niveau. L'équipe départementale minimes qui a représenté notre département à la Coupe de France début mai est constituée de judokas prometteurs. Les résultats sportifs sont porteurs d'espoir pour la suite. Ils vous seront détaillés dans les rapports suivants, mais on peut notamment relever des résultats encourageants dans la catégorie cadets : deux places de 3èmes au championnat de France 1ère division individuel, le titre régional par équipes pour des clubs bas-rhinois aussi bien chez les masculins que chez les féminines, mais surtout le titre de Champion de France pour l'équipe masculine cadets du Judo Club de Saverne. D'autres résultats seront évoqués plus précisément dans le rapport sportif.

L'organisation des manifestations sportives repose depuis le début de cette olympiade sur la Commission d'Organisation des Compétitions. La création de celle-ci était indispensable pour formaliser l'organisation de nos manifestations et assurer au mieux tout le travail de préparation en amont de chacune d'elles. La commission coordonne les relations avec le club d'accueil, avec la commission d'arbitrage pour assurer le bon déroulement des combats, la commission médicale pour le poste de secours, la commission informatique pour la gestion de la compétition, la commission des récompenses pour la remise de médailles et le protocole.

Le travail remarquable mené par les responsables de ces commissions et par leurs équipes mérite d'être souligné et permet un déroulement serein des manifestations, avec des horaires maîtrisés autant que possible, de même que les coûts de ces manifestations, qui ont été optimisés, tout en conservant une excellente qualité de service aux clubs.

Concernant la formation, notre action s'inscrit principalement dans l'organisation de stages de préparation aux examens kata (UV1) et épreuve technique (UV2) pour le 1er dan et le 2ème dan. Un stage destiné aux judokas préparant le 3ème et le 4ème dan a également été proposé. La saison prochaine, une formation au CAP (Certificat d'Assistant Professeur) sera mise en place, constituant la porte d'entrée pour les jeunes judokas dans une démarche d'enseignement.

L'ensemble des autres commissions a poursuivi son activité au service des clubs et des judokas. On pourra relever la diversité des actions pour les vétérans (regroupements, mutualisation des moyens pour les déplacements aux tournois), le dynamisme des disciplines associées (notamment le chanbara qui ne cesse de se développer, et le jodo qui a accueilli un championnat de France cette saison), et le para judo avec l'organisation de la première journée para judo adapté.

Notre stratégie de communication a également permis de renforcer considérablement la visibilité du judo bas-rhinois et des actions menées, augmentant l'attractivité de notre discipline. La présence sur les supports numériques est de plus en plus forte, si bien que la communication est devenue un levier de développement fondamental. La recherche de partenaires privés se poursuit également et nos démarches commencent à porter leurs fruits. Parmi eux, je remercie ici l'ESSCA qui nous accueille dans ses locaux pour la présente Assemblée Générale.

Toutes ces actions se font grâce à l'action de bénévoles, que ce soit au Comité du Bas-Rhin ou dans les clubs : la commission culture judo et distinctions poursuit son travail de proposition de récompenses pour distinguer celles et ceux qui donnent de leur temps au service du judo et souligner leur engagement. Ses membres sont à votre disposition pour constituer le dossier de demande de distinction si vous souhaitez mettre à l'honneur des judokas de vos clubs.

Je remercie vivement l'ensemble des membres du Comité et je salue le travail précieux et la réflexion pertinente d'Audrey BERI, notre secrétaire générale, et de Simon FIX, notre trésorier. Ils contribuent par leur action à l'optimisation du fonctionnement de notre structure et sont d'une aide précieuse dans nos prises de décision et nos choix stratégiques.

Il me reste à évoquer nos salariés, sans qui nous ne pourrions pas mener toutes ces actions. Mickaël MERVELET a quitté ses fonctions de Conseiller Technique Fédéral (CTF) en octobre 2025 pour se consacrer à temps plein au Service Formation au sein de la Ligue Grand Est de Judo. Le Comité le remercie chaleureusement pour tout le travail qu'il a effectué pendant plus de deux décennies au service du judo bas-rhinois. Antoine VERON a donc pris les fonctions de CTF à plein temps, après une année où il complétait le mi-temps de Mickaël. Cette année de transition a permis une transmission harmonieuse et Antoine a su très vite être totalement autonome et particulièrement efficace. Merci à lui, il est la cheville ouvrière du développement de notre Comité.

Quant à Claudine BERI, c'est aujourd'hui sa dernière Assemblée Générale à nos côtés, puisqu'elle a fait valoir ses droits à la retraite et quittera son poste au 1er août prochain. Pendant plus de quinze ans, elle a été un élément clé du domaine administratif du Comité de Judo du Bas-Rhin. Par son implication constante et grâce à ses compétences, elle a très fortement contribué, durant toutes ces années, souvent dans l'ombre, de manière discrète mais efficace, à ce que nos actions se déroulent du mieux possible. Merci infiniment, chère Claudine, pour ton engagement si précieux à nos côtés. Je te souhaite une très bonne continuation.

Merci à vous toutes et tous, acteurs du Judo bas-rhinois, pour votre attention, votre écoute et votre confiance.



Lionel BRECKLÉ
Président du Comité de Judo du Bas-Rhin

Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

Audrey BERI

Avec la saison 2025 – 2026, nous sommes dans la seconde olympiade post JO de Paris 2024.

Cette saison a été marquée dès la rentrée par le départ de Mickaël MERVELET. Il poursuit son parcours à la ligue où il s'occupe à présent à temps complet de la formation. C'est donc Antoine VERON qui a naturellement pris le poste de conseiller technique fédéral à temps plein.

Comme chaque saison, nous avons assuré nos missions habituelles :

- La tenue des réunions : bureau, comité directeur ou commissions.
- L'organisation des compétitions/tournois, de stages (sportif, techniques, de formation arbitrage...), de regroupements sportifs (minimes en partenariat avec le pôle espoir de Strasbourg, vétérans...)
- L'organisation de passages de grades UV1&UV2
- Le déplacement à la coupe de France Minimes par équipes de départements
- Le suivi et le montage de dossiers de distinction
- L'organisation du Kagami Biraki en partenariat avec le Haut-Rhin
- Participation à la Japan Addict qui devient l'un de nos incontournables et qui permet un rapprochement avec les disciplines associées.
- Les disciplines associées avec le chanbara, le Jodo...

Au niveau des animations (hors championnat), nous avons fait un travail de clarification :

- Dénomination :
 - Grand prix (organisées à 100% par le CD67)
 - Open (organisé conjointement par le CD67 et un club)
 - Tournoi (organisé à 100% par un club)
- Économie :

En raison de notre situation financière, Simon FIX, notre trésorier a fait un travail d'analyse des coûts de nos différentes manifestations. Cela nous a permis de mieux anticiper et de déterminer des critères de maintien ou non des manifestations.

Quelques évènements à noter pour cette saison :

- La Masterclass Ryonosuke Haga, organisée en partenariat avec le consulat du Japon (22 et 23 novembre 2025)
- Le trophée du droit local : une animation pour les ceintures de couleur qui a, dès sa première édition, rencontrée un beau succès (21 mars 2026)
- Un stage de préparation au 3^{ème} et 4^{ème} dan. Ce stage est en dehors de nos missions mais répond à une attente de nos judokas car rien n'est organisé au niveau de la ligue.
- La journée para judo adaptée (6 mai 2026)
- La mise en place du badge « Module Éthique, déontologie et lutte contre les violences » pour l'accès au plateau de compétition. Cela n'a pas toujours été bien compris mais je pense que c'est important car nous avons assisté cette saison à plusieurs altercations lors de nos manifestations. Il me paraît

important que nous, famille du judo au sens large, soyons vigilants à maintenir une ambiance saine lors de nos actions. Le judo est un sport mais c'est aussi et surtout une école de la vie. Nous sommes porteurs de valeurs et d'un code moral, cela ne doit pas être perdu de vue !

Les projets en cours et à venir :

- Le développement des partenariats privés. Je souhaite remercier l'ESSCA qui nous accueille aujourd'hui en nous mettant à disposition leurs locaux.
- La mise en place du CAP (Certificat d'assistant professeur) à partir de la saison prochaine
- La mise à l'honneur de femmes judokates ou investies dans le milieu du judo

Merci à toutes les commissions (arbitrage, chanbara, communication, distinctions et culture judo, formation-stages techniques et judo santé, informatique, para judo, marketing, médical, organisation des compétitions, sportif, vétéran) pour leur travail au sein de leurs commissions respectives ou transverse. J'ai abordé quelques-uns de leurs projets mais vous trouverez tous les détails dans leurs rapports d'activités.

Comme vous avez pu le constater, le projet de groupement d'employeur a été mis en standby le temps d'avoir les ressources suffisantes pour lancer le projet sereinement.

La saison précédente, nous avons franchi le cap symbolique des 10 000 licences dans le Bas-Rhin. Avec 9 757 licences pour cette saison, nous y sommes presque ! Au niveau national, la fédération constate une baisse du nombre de licenciés.

A l'échelle nationale, lors de l'assemblée générale de la fédération (24-26 avril 2026), les projets nationaux ont été présentés :

- Développement de la monétique via l'extranet. Ce sera accessible pour les OTD dès la rentrée avec la possibilité de régler des frais d'inscription directement via l'extranet. Un outil pour les clubs est également en cours de développement sera certainement opérationnel à partir de la rentrée 2027-2028.
- La poursuite du projet d'évolution des grades avec la séparation du judo et du (des) jujitsu.
- Le maintien du CNKDR (Comité National du Kendo et des Disciplines Rattachées) au sein de la fédération. Un travail de modernisation du CNKDR est en cours avec la fédération.
- L'évolution du projet de Villebon. Au départ, la fédération souhaitait vendre l'intégralité du site mais cela n'a pas pu se faire. Aujourd'hui, le souhait de la fédération est de vendre une partie du terrain à un promoteur mais de conserver le complexe et de le rénover.
- La mise à disposition des kits de rentrée avant les vacances d'été : vous pouvez d'ores et déjà les récupérer !

Pour finir, je souhaitais mettre à l'honneur quelques-uns des très beaux résultats de la saison pour le judo Bas-Rhinois :

- Championnat d'Europe de Jujitsu : 3^{ème} place pour Pierre-Louis Guerin du Judo Club de Geispolsheim qui a aussi terminé 2^{ème} au championnat du monde de Jujitsu Fighting
- Tournoi international minimes de Harnes : 1^{ère} place pour Léa Fisher de l'AJBA et 3^{ème} place pour Seyfullah MAGOMEDOV de l'ASPTT Strasbourg
- Championnat du monde de kata : 7^{ème} place pour Greg Rieffel & Philippe Léger et 2^{ème} place au Championnat de France (Kimeno)
- Réussite du 6^{ème} dan pour Gaël MATUSZEWSKI

- Championnat de France 1D Cadets : 3^{ème} place pour Anthony BORGES du Judo Jujitsu Duppigheim et 3^{ème} place pour Jules BACK du Judo Saverne
- Championnat de France Universitaire de Judo : 1^{ère} place pour l'équipe 1 et 2^{ème} place pour l'équipe 2 de l'université de Strasbourg. En individuel, 1^{ère} place pour Loriane Bruhl (ANJ) et 2^{ème} place pour Ninon Lasalle (ANJ)
- Championnat de France Vétérans : 3^{ème} place pour Fabrice Schaeffer du Judo Club Quatzenheim Kochersberg Ackerland
- Championnat de France par équipe cadets : 1^{ère} place pour l'équipe masculine du Judo Club de Saverne
- Chanbara : Le club de Geispolsheim est le plus grand club de France par son nombre de licenciés

Ces résultats montrent le dynamisme de notre département dans tous les domaines. Et cela, c'est grâce à vous ! Merci à vous tous : bénévoles, dirigeants, professeurs... qui vous investissez chaque jour pour le judo et qui le faites rayonner au sein de vos clubs, de notre département et en dehors.

Pensez à récompenser vos bénévoles ! Il existe différentes récompenses et François BLUEM saura vous orienter et vous aider dans le montage des dossiers.

Pour finir, j'aimerais comme chaque année, remercier nos permanents Antoine et Claudine. Sans eux, le comité ne pourrait pas fonctionner.

C'est la dernière assemblée générale pour Claudine qui part à la retraite cet été. Je voulais sincèrement la remercier pour son travail pendant toutes ces années au sein du comité. Personnellement, elle m'a plus qu'épaulée, elle a anticipé et travaillé en autonomie sur beaucoup de sujets. Je pense qu'à partir de la rentrée, je vais me rendre compte réellement de toutes les missions d'une secrétaire générale ! 😊 Merci Maman pour ton engagement, ton professionnalisme, ton sérieux et ton soutien. Un nouveau chapitre commence, celui d'une retraite bien méritée !

Merci pour votre attention.



Audrey BÉRI
Secrétaire générale du Comité de judo du Bas-Rhin

Rapport financier du Trésorier

Simon FLX

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs, chers amis,

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des principales masses financières de notre association pour l'exercice comptable 2025 :

Produits :

Recettes	Montant
Cotisations clubs	28 308,36€
FFJDA Aide Minimes	4 912,50€
FFJDA FNDA	268,80€
FFJDA Ristourne licences	34 926,46€
Subvention ANS	9 000,00€
Subvention CEA	19 000,00€
Subvention FDVA	2 427,00€
Produits des participations aux compétitions	17 460,00€
Produits des participations aux stages	15 645,00€
Mise à disposition de personnel	13 503,20€
Ventes marchandises/passeports	6 448,00€
Mécénats	800,00€
Intérêts bancaires	203,64€
Divers	2 144,53€
Exercices antérieurs	11 351,17€
Total	166 368,66 €

Charges :

Frais généraux	9 870,49€
Activités statutaires	2 141,97€
Coûts salarial	54 239,01€
Organisation des compétitions	30 526,01€
Organisation des stages	7 821,04€
Formations	670,45€
Matériels informatiques	497,80€
Achat de marchandises/Passeports	3 342,17€
Amortissements	2 161,68€
Exercices antérieurs - reprise aide LGEJ ECCAD 2022	7 000,00€
Exercices antérieurs - Rhénus SIG IDC 2024	9 782,88€
Exercices antérieurs - régul coût salarial 2024	11 547,00€
Exercices antérieurs - divers 2024	11 111,09€
Total	150 711,56 €

Analysons à présent les chiffres en termes de gestion et de comptabilité.

Les chiffres 2025 :

- Produits d'exploitation 2025 : 154 843,85€
- Charges d'exploitation 2025 : 111 270,62€
- Produits exceptionnels 2025 : 11 351,17€
- Charges exceptionnelles 2025 : 39 440,97€

Le résultat d'exploitation de 2025 proprement dit est **bénéficiaire de 43 573,23€**. Le résultat financier 2025 s'élève à +203,64. Le résultat exceptionnel 2025 est quant à lui de -28 089,80€.

Ce résultat exceptionnel déficitaire s'explique par d'importantes charges sur exercices antérieurs :

- 7 000€ de reprise d'aide financière à l'organisation de l'EC Cadets 2022 par la LGEJ
- 9 782,88€ de facture SIG pour l'utilisation du Rhénus lors de l'itinéraire des champions 2024
- 11 547€ de régularisation du coût salarial 2024
- 11 111,09€ de charges diverses 2024 comptabilisées en 2025 (principalement des vacances et indemnités kilométriques liées à l'organisation des compétitions 2024).

En incluant ce résultat exceptionnel, le bilan financier 2025 reste **bénéficiaire de 15 687,07€**.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2025 se monte à **52 180,34€**, soit en augmentation de plus de 28,5% par rapport à 2024.

Le fonds de roulement quant à lui est de **35 771,64€** en fin d'exercice, en augmentation de près de 90% par rapport à 2024, nous permettant d'assurer 3 à 4 mois de fonctionnement.

Ces chiffres 2025 traduisent les efforts de tous, comité et clubs, attelés à redresser une situation financière fragilisée par l'organisation de l'EC Cadets en 2022 et l'itinéraire des champions en 2024.

Ces efforts collectifs — notamment l'augmentation des droits d'inscription aux compétitions départementales, la hausse des cotisations clubs et la mise en place de la renonciation au remboursement des frais kilométriques des officiels et élus (ouvrant droit à une réduction d'impôt pour les bénévoles concernés) — nous permettent aujourd'hui de pérenniser nos actions et d'investir dans le développement du judo et des disciplines associées dans notre département.

Ces efforts s'inscrivent dans une gestion des dépenses repensée et maîtrisée par les membres du bureau du Comité Judo 67, les salariés et les élus.

Focus sur les produits d'exploitation 2025 :

Les subventions obtenues (30 427€ env. 20% des produits d'exploitation) sont stables comparées à 2024. Il faut cependant rester vigilants et s'assurer de financements alternatifs (mécénats, ...) afin de pallier la baisse de ces subventions attendues dès 2026.

Les aides fédérales quant à elles (40 108€ env. 26% des produits d'exploitation) sont en hausse de près de 19% comparées à 2024. Cela s'explique par l'augmentation de l'aide apportée au déplacement de la délégation Minimex à la Coupe de France et par le franchissement du seuil des 10 000 licenciés bas-rhinois en 2025.

Les produits des participations aux compétitions et stages (33 105€ env. 21% des produits) sont en hausse comparés à 2024. L'augmentation du nombre de participants aux compétitions et stages en 2025, la révision de l'organisation et des charges financières des compétitions départementales et l'augmentation des participations aux compétitions de 5€ à 7€ par inscrit contribuent à une meilleure couverture des charges liées à l'organisation de ces événements sportifs.

Le reste des produits d'exploitation consiste en les cotisations clubs (28 309€), la revente de passeports/marchandises (6 448€), la mise à disposition de personnel facturée (13 504€), du mécénat (800€) et d'autres ventes et recettes diverses (2 145€). Les autres produits consistent en les intérêts sur livrets d'épargne (204€) et des produits sur exercices antérieurs (11 352€).

Focus sur les charges d'exploitation 2025 :

Nos charges d'exploitation sont en baisse comparées à celles des exercices précédents. Les charges les plus importantes restent le coût salarial (54 240€ env. 49% des charges d'exploitation) et l'organisation des compétitions (30 527€ env. 27% des charges d'exploitation)

Le reste des charges d'exploitation consiste en les frais généraux (9 871€), l'achat de passeports/marchandises (3 343€), l'organisation des stages (7 822€), les frais liés aux activités statutaires (2 142€), la formation (671€), l'achat de matériels informatiques (498€) et les amortissements (2 162€). Les autres charges consistent en les charges sur exercices antérieurs (39 441€).

Balances produits/charges 2025 :

Produits	Montant	Charges	Montant	Solde
MàD de personnel	13503,20€	Coût salarial	54239,01€	- 40735,81€
Exercices antérieurs	11351,17€	Exercices antérieurs	39440,97€	- 28089,80€
Compétitions	17460,00€	Compétitions	30526,01€	- 13066,01€
Ventes marchandises/passeports	6448,00€	Marchandises/Passeports	3342,17€	3105,83€
Stages	15645,00€	Stages	7821,04€	7823,96€
Autres recettes	101991,29€	Autres dépenses	15342,39€	
Total	166 368,66 €	Total	150 711,56 €	
		Résultat 2025 net bénéficiaire	15 687,07 €	

Selon nos activités, leurs dépenses et recettes associées, nous pouvons établir une étude du reste à charges pour :

- Le coût salarial, entre la mise à disposition facturée de personnel et le coût de nos salariés et apprentis ☐ -40 736€ : coût maîtrisé
- Les exercices antérieurs, entre les produits et charges ☐ -28 090€, coût important lié à des événements antérieurs : maîtrisé en 2025/2026, grâce à une meilleure gestion du coût salarial permettant d'éviter une régularisation trop importante et au solde des factures concernant les événements passés. Seuls 7 000€ de charges sur exercices antérieurs sont attendus en 2026 pour le solde de la reprise d'aide financière à l'organisation de l'EC Cadets 2022 par la LGEJ
- Le coût de l'organisation des compétitions, entre les produits de participation et l'ensemble des charges attenantes ☐ -13 067€ : coût grandement maîtrisé en 2025 (reste à charge divisé par 2 entre 2024 et 2025)
- La vente de passeports/marchandises ☐ +3 106€ : activité bénéficiaire permettant le financement de projet divers.
- Le coût de l'organisation des stages ☐ +7 824€ : activité la plus lucrative, permettant le financement de projet divers.

En définitive, nous pouvons souligner l'engagement et le travail efficace des membres du bureau du Comité Judo 67, les salariés et les élus, au redressement de notre situation financière, désormais consolidée.

Le résultat positif du bilan financier 2025, d'un montant de 15 687,07€ sera affecté au compte 129 — report à nouveau débiteur constitué du cumul des déficits des exercices antérieurs — et contribuera à le résorber partiellement.

Je vous remercie pour votre attention et votre confiance.



Simon FIX

Trésorier du Comité de Judo du Bas-Rhin